



## Le CIQ Luynois ..... .. à l'écoute des Luynois

Tous les courriers doivent être adressés 23, allée du Capricorne 13080 LUYNES - ☎ 04 42 24 01 49 - Fax : 04 42 24 02 08 - luynesciq@wanadoo.fr  
Association agréée en matière d'urbanisme par arrêté préfectoral du 25 mars 2002

### ASSEMBLEE GENERALE DU 25 NOVEMBRE 2006

#### RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Le Conseil d'Administration tient tout particulièrement à remercier les personnes présentes à cette assemblée générale ainsi que celles qui ne pouvant y assister, ont transmis leur pouvoir.

L'association ayant comme dénomination « Comité d'intérêt des Quartiers Luynois » et pour sigle « C.I.Q. Luynois » a été créée en juillet 1998, lorsque la population luynoise a réagi contre le projet d'urbanisation aux abords du lycée, avec comme objectif de défendre les intérêts du village, face à la municipalité. Aujourd'hui, après un changement de municipalité, notre objectif de défense des intérêts de l'ensemble des luynois reste en pleine actualité. Notre association compte actuellement environ 250 adhérents ou familles.

Depuis sa création, le CIQ Luynois s'est affirmé pleinement comme le CIQ de Luynes. Par nos statuts, la zone d'actions de notre CIQ est l'ensemble du village de Luynes. Notre ambition, pour les années à venir, est de devenir le grand CIQ à la disposition de l'ensemble des Luynois. C'est avec ténacité et une présence constante sur tous les dossiers que nous continuerons à nous imposer vis à vis de la municipalité.

Le C.I.Q. Luynois par arrêté préfectoral du 25 mars 2002 a été agréé, pour la commune d'Aix en Provence, en matière d'urbanisme au bénéfice des prérogatives dévolues par les articles L 121-5, L 121-6, L 121-8, R 122-8, R 122-11, R123-16 et R 123-23 du code de l'urbanisme.

#### *Le Forum des associations*

Le C.I.Q Luynois a tenu son stand habituel au forum des associations le samedi 9 septembre 2006, en présentant ses actions les plus récentes. Un forum avec moins d'exposants, une organisation un peu difficile où chaque association devait apporter ses tables et ses chaises. Sur notre stand une bonne participation et quelques adhésions. Le CIQ Luynois a profité de cette journée pour relayer Aix en Bus en distribuant les dépliants de la ligne 19. Comme d'habitude, les luynois se sont montrés chaleureux et beaucoup nous ont encouragés dans nos actions de défense des habitants de Luynes.

Comme chaque année, l'assemblée générale est l'occasion de faire le point sur les actions menées pendant l'année en cours et de présenter les perspectives pour l'année suivante. C'est ce que le Conseil d'Administration soumet, aujourd'hui, à l'approbation de ses adhérents.

Nous ne manquerons pas à la tradition.

#### **BILAN DES ACTIONS DES ANNEES 2005 et 2006**

Le rapport moral et d'activité a pour objectif de présenter quelques réalisations représentatives effectuées au cours de l'année par les membres de l'association.

De nombreuses autres interventions, souvent mineures, sont le lot de tous les jours, elles n'apparaissent pas individuellement dans cette rubrique.

### ***Le réaménagement de la RN8 du Pont de l'Arc aux Trois Pigeons***

En septembre 2006, la CPA et la municipalité nous ont présenté le projet d'aménagement d'entrée de ville dont le financement sera assuré par la CPA. Le tronçon concerné commence au niveau du lycée pour se terminer aux Trois Pigeons. Parallèlement, la RN8 a fait l'objet d'une réfection de la couche de roulement. Il est évident que ce rajeunissement est le bien-venu. Pour le CIQ, le réaménagement de ce tronçon de route est indispensable et c'est avec plaisir que nous attendons sa réalisation. En revanche la traversée du centre village et la partie nord ne sont plus à l'ordre du jour.

### ***Etude générale centre village***

Depuis 2001, la municipalité promet qu'une étude sur le centre village sera menée. En fait rien n'est lancé et nous attendons toujours qu'un urbaniste soit désigné pour écouter les Luynois et retranscrire sous forme de schémas leurs souhaits. Cette étude est le préalable à l'établissement du PLU (plan local d'urbanisme) et la municipalité devrait comprendre qu'elle a tout intérêt à lancer cette réflexion le plus rapidement possible.

***Tout projet de développement passe par une phase de réflexion préalable.***

### ***Chemin de la Commanderie de Saint Jean***

Deux panneaux de limitation de vitesse, trois « coussins berlinois », visiblement la municipalité ne semble pas vouloir s'intéresser au dossier du chemin de la Commanderie, nous prenons acte.

***A ce jour aucun des engagements majeurs n'a été tenu par la municipalité.***

### ***Sécurité et nuisances***

Au printemps 2002, l'Adjoint Spécial nous informait que le poste de police serait momentanément fermé pour quelques semaines. En fait, il aurait du dire quelques années. Thème majeur de toutes les élections, la sécurité à Luynes, comme ailleurs, doit être assurée. Nous ne comprenons pas pourquoi les promesses électorales ne sont pas tenues.

***La municipalité doit assurer la sécurité de tous y compris à Luynes.***

### ***Entretien du village, environnement et espaces verts***

Toujours plus d'habitants nous alertent sur l'état déplorable des infrastructures et équipements du village. A titre d'exemple nous pouvons citer :

- ✓ les abords du village (entrées de ville...),
- ✓ les abords de la salle Ughetti (bosses, parvis du bâtiment...),
- ✓ les abords de l'espace Jullien,
- ✓ .....et bien d'autres installations.

***La qualité de la vie passe par un environnement agréable et entretenu***

### ***La construction d'un collège à Luynes***

Par courrier, le Conseil Général répond à nos inquiétudes sur la construction du collège. En fait, il confirme notre sentiment sur les retards que nous devons à nouveau supporter. L'ouverture pourrait se faire en 2010 voire 2011.

***Opération majeure pour les luynois, nous ne comprendrions pas qu'un nouveau décalage soit nécessaire pour des manques de concertations entre Municipalité et Conseil Général***

### ***La construction d'une résidence seniors***

La municipalité nous a présenté en septembre 2006 le projet de construction d'une résidence seniors à Luynes sur le terrain disponible vers l'espace Jullien. L'opération prévoit la réalisation d'une quarantaine de logements répartis sur 3 immeubles R+2. Cette résidence avait été souhaitée par notre CIQ depuis de nombreuses années et il faut maintenant bien définir les conditions de réservation des logements à nos anciens.

### ***L'élaboration du PLU***

Nous avons parfaitement compris qu'il ne fallait pas parler d'élaboration de PLU (plan local d'urbanisme) avant les prochaines élections municipales. En revanche, la municipalité nous propose une concertation sur le document préparatoire au projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le CIQ Luynois et la fédération des CIQ ont analysé ce document de portée générale. En résumé, si nous trouvons les éléments habituels très généraux de déplacement et d'habitat. Il manque indéniablement à ce document une dimension en terme de « vision » pour la ville d'Aix en Provence.

Pour Luynes, on apprend que la production moyenne annuelle de logements serait de 90 sur une période de 10 ans. C'est à dire qu'en 2015, on peut estimer que 900 logements supplémentaires seront construits sur le territoire de notre village. Cela revient à dire que près de 3 000 habitants supplémentaires vont venir s'installer à Luynes.

En 2005, Henri Doglione, adjoint à l'urbanisme, venait à Luynes nous présenter une première esquisse de développement pour Luynes. Le développement urbain va s'effectuer en renforçant l'urbanisation à l'intérieur du cœur de village et en créant deux nouvelles centralités, l'une au nord (à l'intersection de la RN8 et du chemin de la Blaque) et l'autre au Sud (à l'intersection de la RN8 et de la route d'accès au lotissement Plein Soleil). Dans ces deux zones, une urbanisation relativement dense va se développer autour du noyau alors qu'en périphérie elle sera plus diffuse. Le projet présenté prévoit un important aménagement des bords de la Luynes avec création de jardins, de cheminements piétons et d'espaces dédiés aux jeux et à la détente. Des liaisons piétonnes entre le village existant et les futurs développements au sud apparaissent sur le plan. Il s'agit de passerelles piétons dont les formes et les techniques restent bien évidemment encore assez incertaines mais qui permettront d'éviter pour les piétons le cheminement dangereux le long de la RN8.

Le plan, entre les espaces verts liés à la Luynes et le complexe Lycée et Collège, présente une zone en terrasse pour l'implantation d'équipements notamment sportifs tels que tennis et gymnase. La réalisation du projet de construction de 300 logements apparaît sur ce document.

Cette première esquisse nous paraissait suffisamment évoluée pour qu'une présentation en soit faite lors de notre assemblée générale de novembre 2005. La municipalité n'a pas souhaité présenter cette réflexion devant la population luynoïse.

En janvier 2006, la municipalité nous informe qu'une enquête publique est lancée pour la révision du PLU.

### ***L'enquête publique et son contenu***

C'est une enquête fourre-tout qui concerne Malouesse, Rempelin et même les Milles.

### ***Notre avis sur l'enquête publique***

Notre avis est clair :

OUI à l'implantation d'un collège à Luynes

NON à l'opération prévue de 300 logements en R+4 sur ce site compte tenu d'une trop forte concentration et d'un manque d'études de déplacements et de stationnement.

### ***Malouesse : les suites de l'enquête***

Suite aux observations de l'enquête publique, la municipalité a décidé de proposer une modification plus substantielle du Plan d'Occupation des Sols, sur environ 40 hectares, pour permettre la construction de logements de type pavillonnaire. Ce projet s'accompagne de création de chemins de desserte et d'une liaison avec la RN8. Les terrains du « Rétro 25 » ont été achetés par la mairie pour permettre cette opération. Beaucoup d'habitants du quartier, propriétaires de grandes parcelles, sont intéressés par cette nouvelle possibilité de constructibilité, en revanche, d'autres, sont particulièrement attachés à la qualité environnementale de site et redoutent une forte augmentation de la circulation sur le chemin des Frères Gris. Le projet devra faire l'objet de nouvelles réflexions et contacts avec les CIQ avant le lancement d'une nouvelle enquête publique.

### ***Rempelin : les suites de l'enquête***

Le 26 juillet 2006, l'Adjoint à l'Urbanisme vient à Luynes pour nous présenter en trois dimensions le futur projet. Le projet massif ne correspond pas à la vision provençale que nous attendons pour Luynes. D'autres CIQ, loin de Rempelin, semblent apprécier le projet.

Le 22 septembre 2006, Madame le Maire se déplace à Luynes et d'entrée de jeu, rappelle que la construction de logements est indispensable en terme financier pour permettre la réalisation des infrastructures et réseaux nécessaires et notamment pour l'implantation du collège. La non-construction de logements entraînerait l'abandon du collège.

Ensuite, les techniciens ont présenté le résultat des études effectuées pour la circulation sur le site. Les aménagements proposés devraient permettre l'écoulement de la circulation sauf le matin entre 8h00 et 8h15 où une saturation risque d'être constatée.

Enfin, une nouvelle projection vidéo a permis de visualiser l'importance des bâtiments envisagés dont le nombre pourrait être ramené à 250.

Le CIQ Luynoïse s'est exprimé sur ce dossier pour indiquer :

Que la construction du collège était un élément essentiel pour le village de Luynes,

Que les images vidéo faisaient plus penser à Sextius Mirabeau qu'à un hameau provençal et qu'il proposait de réduire la hauteur des immeubles à du R+2 limitant de ce fait le nombre de logements, tout en recherchant une autre localisation pour implanter les logements qui n'auraient pas trouvé leur place dans la zone Rempelin.

Cette dernière proposition semble recueillir un avis assez favorable de Madame le Maire qui souhaite qu'une solution satisfaisante pour tous soit enfin esquissée.

Le CIQ Luynoïse a proposé à Madame le Maire que lors de la réunion publique qu'il organise le 25 novembre à l'issue de son assemblée Générale ces points soient à nouveau examinés en tenant compte des observations formulées le 22 septembre. Madame le Maire a répondu favorablement à cette proposition.

Le 25 septembre 2006, le CIQ Luynoïse a rencontré le Député Christian Kert pour exprimer sa position sur ces projets de développement. Pour le secteur Rempelin, il a insisté sur le caractère constructif de la proposition qui ne consiste pas à supprimer la construction de logements à Luynes mais à mieux les répartir sur l'ensemble du village. C'est ainsi qu'une réflexion doit être envisagée pour transférer la réduction du programme Rempelin vers la partie basse, le long de la RN8, du secteur Malouesse.

Le Député Kert, apparemment sensible à nos propositions, se propose d'intervenir auprès de la municipalité pour se faire le relais de nos idées.

## **PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2007**

Beaucoup d'actions seront à mener en 2007, à coté des évènements quotidiens qui mobilisent une grande partie d'énergie, le CIQ luynois doit s'engager sur des thèmes que nous estimons prioritaires.

### ***L'élaboration du PLU***

Il convient d'analyser avec les Luynois les éléments du projet de PLU pour que les augmentations inéluctables de population soient accompagnées des équipements qui font actuellement défaut à Luynes. L'écoute des habitants est le passage indispensable pour que les développements de demain soient acceptés par la population.

Un recensement des besoins en équipements s'impose au plus vite, nous devons nous investir dans cette recherche.

***L'élaboration du PLU bien réfléchi est notre première priorité.***

### ***La sécurité***

Un poste de police à l'abandon, incivisme, agression, cambriolage...il faut réagir. Les luynois ne sont pas dupes, les élections passées, il faut tenir les promesses. Nous voulons que Luynes ne devienne pas une banlieue et que son poste de police soit enfin opérationnel 24 heures sur 24.

Continuons, avec volonté, à défendre cette idée.

***La sécurité une obligation pour la municipalité***

### ***Les transports en commun***

Des progrès importants viennent d'être faits avec notamment la création de la ligne 19. Une réflexion de fond doit être menée pour améliorer la desserte de Luynes en transports en commun. La recherche d'un point d'échange et le prolongement de la ligne 2 sont des plus que nous attendons avec impatience. Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir des transports scolaires correspondant aux horaires des collèges. La carte à 60€ doit permettre une utilisation par les enfants pendant la période scolaire des bus réguliers en l'absence de bus scolaires.

***Les transports en commun une nécessité incontournable***

### ***Et bien sur...***

- ✓ la sauvegarde de l'environnement,
- ✓ les infrastructures où nous devons être vigilants sur les futurs projets,
- ✓ les installations scolaires où des efforts importants de modernisation et de confort doivent être réalisés pour que nos enfants puissent bénéficier d'équipements performants,
- ✓ la redynamisation du centre village où nous devons nous mobiliser pour mener des réflexions sur la qualité de la vie à Luynes,

et bien d'autres opérations (stationnement, circulation, ramassage des déchets, réseaux...)

Le Conseil d'Administration souhaite, pour nous permettre d'être plus efficace dans sa représentativité et dans ses démarches pour la défense de nos intérêts communs, que le CIQ.Luynois, avec votre aide et votre compréhension, atteigne un nombre plus important d'adhérents. C'est la raison pour laquelle nous passons cet appel.

Son fonctionnement est assuré par des membres bénévoles à qui le Président rend hommage pour leur travail et leur dévouement tant matériel que personnel.

L'Association se veut et est apolitique.

***Le CIQ Luynois est votre outil d'expression, venez nombreux vous exprimer et nous faire part des préoccupations qui sont les vôtres et souvent aussi les nôtres. N'hésitez pas à nous contacter, nous ne pouvons pas régler tous vos problèmes, mais nous pouvons essayer de vous aider à les résoudre.***

**Le Président**

**Henri Delhomme**

20 octobre 2006